

Projets

Secteur Agriculture

La production végétale du Sénégal est en plein essor, avec un énorme potentiel de terres arables, d'irrigation et un climat favorable. Les cultures horticoles et céréalières sont en expansion, avec des opportunités d'exportation vers l'Afrique, l'Europe, les Etats-Unis et le Moyen-Orient. Les politiques gouvernementales favorables, l'accès aux marchés régionaux et internationaux et la disponibilité des matières premières de qualité représentent de grandes opportunités pour les investisseurs locaux et internationaux. L'agroindustrie offre également des opportunités d'investissement attractives avec des débouchés sur les marchés local, régional et international.









Projet Nationa	l nour la Mécanica	ation du Sactaur	Agricole SEN-CGIEIR
	t Dudi ta Medalliba	IIIVII UU OGGIGUI	Agricule Sen-Cullin

Zone Zone rurale – Nord du Sénégal d'Intervention Les productions agricoles du Sénégal n'arrivent pas encore à couvrir la demande nationale du fait notamment du faible niveau d'équipement des exploitations et seuls 12,6% des ménages agricoles possèdent du matériel motorisé. Ce projet vise à renforcer la mécanisation et de l'équipement des acteurs des chaînes de valeur agropastorales en mettant en place des unités stratégiques et opérationnelles de **Description** prestations de services pré et post récoltes appelées Centres de Gestion des Équipements et Infrastructures ruraux (CGEIR). du Projet L'objectif est de mettre en place 1 500 CGEIR, polarisant chacun au moins 10 villages. Ces centres seront composés de jeunes et de femmes, formés aux techniques et technologies de production et de valorisation des produits agricoles et qui assureront les prestations de services ainsi que la gestion des équipements et infrastructures agropastoraux. Accès à des prestations de services agropastoraux de qualité et à moindre coût Amélioration de la productivité et la production pour les principales spéculations Accroissement de la valorisation des produits agricoles et animaux Impact attendu Augmentation des revenus des acteurs des chaînes de valeur Création d'au moins 50 000 emplois directs et 150 000 emplois indirects

Porteur du Projet					
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage				
Contact	Bounama DIEYE, Directeur de la Modernisation de l'Equipement rural, Email : bounama1968@gmail.com Tel : (+221) 77 531 93 62 / (+221) 76 134 83 83				
Partenaire(s) du Projet	Chambres des métiers –Société Industrielle Sahélienne de Mécanique, de matériel agricole et de Représentation (SISMAR) – INTERMAQ - Universités et lycées techniques agricoles - Grands concessionnaires				

		Financemen	it	
Montant du projet	FCFA	600 000 000 000	USD	1 000 237 848
Durée du projet	2025 –	2029		
Type de Financement Recherché	√ Privé		√Public	PPP

Etat d'avancement

Actions entamées

Inventaire des équipements existants et de leur état de service

Etude diagnostique des besoins en matériels et en équipements dans chaque terroir Etablissement des conventions de partenariat avec de potentielles parties prenantes

Documents disponibles

Etude de faisabilité







·mm: O o o	2050			
	Projet d'Autosuffisance en Semences Certifiées			
Zone d'Intervention	Vallée du Fleuve Sénégal, zone sylvo-pastorale, bassin Arachidier, Sénégal oriental, Niayes et Casamance			
Description du Projet	Le projet sur l'autosuffisance en semences certifiées est conçu pour répondre aux enjeux cruciaux de la sécurité alimentaire et à l'amélioration des rendements agricoles. L'objectif principal est de contribuer à la reconstitution du capital semencier et généraliser l'accès aux semences certifiées dans toutes les zones agricoles à l'horizon 2029. Le projet prévoit: • le renforcement des ressources humaines de l'ISRA et amélioration de la base productive et du parc agricole et technologique de l'ISRA et dans les fermes partenaires • la mise en place un fonds semences pour un financement pérenne des chaines de valeurs semencières • la mise en place des lignes de crédit adaptées aux chaines de valeurs semencières (LBA, BNDE)			
Impact attendu	Production et satisfaction de 25% à 100% des besoins en semences certifiées de l'arachide, niébé graine et niébé fourrager) et de sésame de céréales (mil, sorgho, fonio, riz et maïs) certifiées horticoles de type africain (gombo, piment, Jaxatu, manioc, pastèque, etc.) horticoles de type européen (pomme de terre, oignon, tomate, etc.) pour autres cultures de diversification (voandzou, taro, beref, bissap)			
	Porteur du Projet			
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage			
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)			
	Financement			
Montant du projet	FCFA 30 000 000 USD 50 011 935			
Durée du Projet	2024 – 2029			
Type de Financem Recherché	nent ✓Privé ✓Public PPP			
	Etat d'avancement			
Actions entamées	Ateliers de planification et bilan annuels sur les semences Production des semences de pré base (G1, G2 et G3) Suivi et accompagnement des autres programmes de production de semences de			

niveau inférieur (base et certifiées) les acteurs du secteur



Documents

disponibles





	Projet d'Autosuffisance en Lait
Zone d'Intervention	Toutes les régions du Sénégal notamment les zones naturellement propices et les bassins laitiers
Description du Projet	Le Programme d'Autosuffisance en Lait vise à rendre le Sénégal auto-suffisant en lait et produits laitiers et à créer des emplois pour les jeunes et les femmes en investissant les différents maillons de la chaine de valeur lait local. Cela passe donc par l'augmentation de la productivité des systèmes d'élevage laitiers, la promotion de la collecte, la transformation et la commercialisation du lait et l'amélioration de l'environnement des affaires de la chaine de valeur laitière au Sénégal. Le programme a trois (3) composantes principales: 1. Augmenter la productivité des systèmes d'élevage laitier 2. Promouvoir la collecte, la transformation et la commercialisation du lait 3. Amélioration de l'environnement des affaires de la chaine de valeur lait
Impact attendu	 Couverture des besoins nationaux par la production locale de 80% en 2034. Minimum de 20% de la quantité de lait produite est transformée Réduction des importations de lait et produits laitiers d'ici 2034 Création de 58 530 emplois (dont 43030 directs et 15500 indirects) surtout pour les jeunes et les femmes.

Porteur du Projet					
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage				
Contact	N/A				
Partenaire(s) du Projet	N/A				

		Financement		
Montant du projet	FCFA	98 000 000 000	USD 163	3 375 807
Durée du Projet	2025 – 2	2034		
Type de Financement Recherché	√ Privé	•	Public	PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	Programme d'Appui au Développement de la Chaine de Valeur Lait (PACVALAIT) d'une durée de 10 ans Plan national d'amélioration génétique (PNAG) est en cours d'élaboration
Documents disponibles	Document du Programme d'Appui au Développement de la Chaine de Valeur Lait (PACVALAIT)







	Projet d'Autosuffisance Œufs à Couver & Viande Blanche
Zone d'Intervention	Grande Côte (Départements de Thiès, Louga et Saint-Louis) et la Basse Petite Côte (Département de Fatick)
Description du Projet	La volaille, qui représente 40% de la production de viande et d'abats, est la viande la plus consommée au Sénégal. Malgré cela, des contraintes sont à noter concernant les segments des œufs à couver et de la provende qui sont fortement dépendants des importations. Par exemple, en 2021, le Sénégal a importé 87 699 690 d'œufs à couver (OAC), soit 80% de ses besoins. Le projet vise à mettre en place 27 fermes de reproducteurs locales. Le modèle de fermes est basé sur un système de production d'OAC fermé avec des cycles par lot de 7 500 reproductrices. Le modèle unitaire de départ prévoit la mise en place de trois bassins de 9 fermes de reproducteurs dans des zones dédiées au sein de la Grande Côte (départements de Thiès, Louga et Saint-Louis) et la basse Petite Côte (département de Fatick).
Impact attendu	 Réduction de la dépendance aux OAC importés de 80% à 15% Mise en place de 27 fermes de reproducteurs locales

Porteur du Projet					
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage				
Contact	N/A				
Partenaire(s) du Projet	N/A				

Financement					
Montant du projet	FCFA 25 000 (000 000 USD 41 6	573 980		
Durée du Projet	2025 – 2031				
Type de Financemen Recherché	t √Privé	√Public	PPP		
Etat d'avancement					
Actions entamées	Mise en place d'un comité technique pluridisciplinaire				
Documents	Etude de faisabilité				



disponibles





Plaine de SEFA (région de Sédhiou) - Itato (région de Kédougou) - Keur Momar Sarr (région de Louga) - Vallée du Car-Car à Keur Samba Kane (région de Diourbel) - Dodji Zone d'Intervention d'Intervention Plaine de SEFA (région de Sédhiou) - Itato (région de Kédougou) - Keur Momar Sarr (région de Louga) - Vallée de Diourbel) - Dodji (département de Linguère et région de Louga) - Boulel (région de Kaffrine) - Fafacourou (région de Kolda) - Zone du Niombato (région de Fatick) - Vallée de Notto Diobass (région de Thiès) - Axe Ourossogui – Bakel (région de Matam) - Zone des Niayes Sangalkam (région de Dakar) - Région de Tambacounda.

Le Programme vise à accroitre les revenus et créer des emplois pour les jeunes et les femmes par leur insertion dans l'agriculture pour réduire la précarité en milieu rural par l'entrepreneuriat. Cela passe par:

Description du Projet

- l'aménagement et la mise en valeur des terres en dotant les terroirs ciblés d'infrastructures et d'équipements (puits, forages, système d'irrigation, électricité, voirie, centres de conditionnements, etc.) permettant le développement des activités de production, de transformation et de conditionnement des produits agricoles ;
- la mise en place d'exploitations agricoles modernes et des centres d'incubation fonctionnels où seront dispensés des programmes de formation et d'encadrement adaptés aux potentialités des jeunes incubés.

Impact attendu

Création d'emplois

Porteur du Projet						
Entité	Ministè	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage				
Contact	N/A					
Partenaire(s) du Projet	N/A					
			Financemen	t		
Montant du projet		FCFA	146 070 372 800	USD 2	43 462 618	
Durée du Projet		2025 – 2	2029			
Type de Financemer Recherché	nt	√ Privé		√Public	PPP	
Etat d'avancement						



Actions entamées

Documents

disponibles

N/A





	Programme d'Autosuffisance en Riz
Zone d'Intervention	Tout le territoire national
Description du Projet	Le riz constitue la principale céréale de consommation courante produite au Sénégal pour lequel le gap est important et pèse lourdement sur la balance commerciale. Ainsi, le taux de couverture des besoins en riz par la production locale est de 40% en 2022. Le programme national d'Autosuffisance en riz vise une production de 2 193 136 tonnes de riz blanc en 2029 soit un taux de couverture de la demande par la production locale de 100%. Pour ce faire, le programme prévoit : • l'aménagement de 45 200 ha par an dont 15 200 ha en riziculture irriguée et le reste en riziculture pluviale ; solariser au moins 100 stations de pompage par an ; • le transfert partiel, à partir du lac de Guiers, des importants volumes d'eau lâchés en mer à travers le barrage de Diama vers d'autres zones déficitaires sur le plan pluviométrique notamment la région de Louga ; • le renouvellement du parc de Groupes Motos Pompes ; • l'accélération de la mécanisation de production, de récolte et de post-récolte ; • le soutien à la production de semences et à la protection des végétaux • et l'accès aux fertilisants.
Impact attendu	 Amélioration de l'accès aux intrants de qualité Maitrise améliorée de l'eau
	Porteur du Projet
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du Projet	N/A
	Financement
Montant du projet	FCFA 3 817 000 000 USD 6 361 505
Durée du Projet	2025 – 2029
Type de Financem Recherché	nent ✓Privé ✓Public PPP
	Etat d'avancement
Actions entamées	Accélération de l'approbation des projets en cours d'instruction avec les banques et agences de développement (BAD, BOAD, BID, BADEA, AFD,); Présentation du programme aux autres partenaires au développement
Documents disponibles	N/A







		Р	rogramme M	laïs	
Zone d'Intervention	Tout le terri	toire natio	nal		
Description du Projet	production Cette déper particulière Le program en maïs à l' d'encou d'approd au nivea appropr semenc des réco	locale n'a endance af ement l'avid me vise do horizon 20. trager les visionneme au de la p iées pour es certifiée oltes er la rechei prioritaires	rrive pas encore fecte également culture qui est vulr onc à mettre en pl 29. Pour ce faire, il opérateurs pent à investir dans roduction, axer la la fourniture d'i es, des conseils te pour atteindre du	à couvrir la deman fortement le secte nérable au moindre d ace les conditions p l s'agira rivés de l'agro- le développement d stratégie sur une ntrants, le finance chniques en matière	identification des structures ement de la production de e de production et de gestion ification et de l'exécution des fisance en maïs.
Impact attendu			a production et de e plateforme d'info	la productivité de la ormation digitale	filière maïs
			Porteur du Proj	iet	
Entité	Ministèr	e de l'Agric	culture, de la Souv	eraineté alimentaire	et de l'Elevage
Contact	N/A				
Partenaire(s) du Projet	N/A				
			Financemen	t	
Montant du projet	:	FCFA	100 000 000 000	USD 166	635 345
Durée du Projet		2025 – 2	2029		
Type de Financem Recherché	ent	√ Privé		√Public	PPP
		E	tat d'avancem	ent	
Actions entamées	s N/A				
Documents disponibles	N/A				







	Programme d'Autosuffisance en Moutons
Zone d'Intervention	Tout le territoire national
Description du Projet	Le Sénégal reste dépendant des pays voisins concernant la satisfaction de ses besoins nationaux en ovins. Le programme mettra en œuvre des actions de portée générale sur l'ensemble de la filière des petits ruminants et sur l'ensemble du territoire national ainsi que des interventions ciblées sur l'espèce ovine dans certaines zones géographiques. Le programme comporte cinq (5) composantes : • l'appui au développement de l'élevage pastoral : amélioration des conditions d'élevage ainsi que vaccination et déparasitage des petits ruminants. • l'appui à la mise en place ou à l'extension de 100 exploitations de reproduction ovine d'au moins 500 brebis au départ. • l'intensification de la production avec la promotion de bergeries améliorées (bergeries familiales et 2000 bergeries modernes gérées par des jeunes) • la mise en place de 2 500 ateliers d'embouche ovine • l'appui à l'élevage urbain pour la relance de l'autoproduction de moutons de Tabaski et la production de géniteurs améliorés
Impact attendu	 Accroissement de la productivité des petits ruminants Amélioration de la commercialisation des petits ruminants
	Porteur du Projet
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du Projet	N/A

		Financement			
Montant du projet	FCFA	38 241 950 000	USD	63 719 967	
Durée du Projet	2025 –	2029			
Type de Financement Recherché	√ Privé	•	Public	PF	PP

	Etat d'avancement
Actions entamées	N/A
Documents disponibles	N/A







	Programme de Relance Filière Tomate industrielle
Zone d'Intervention	Saint-Louis (Saint-Louis, Dagana et Podor) Louga (Keur Momar Sarr).
Description du Projet	La tomate d'industrie constitue l'une des principales cultures horticoles de la Vallée du Fleuve Sénégal (VFS). Le Sénégal a besoin actuellement de 25 000 tonnes de double concentré de tomate pour satisfaire sa consommation nationale. Ce qui nécessite environ 150 000 tonnes de tomates fraîches alors que la production actuelle moyenne est de 70 000 tonnes. Il s'agira de proposer une stratégie de relance de la tomate industrielle pour la période 2024-2029 en lien avec le Plan Stratégique de la Souveraineté Alimentaire du Sénégal, afin de faire du Sénégal le hub du triple concentré en Afrique de l'Ouest, satisfaire la demande nationale et d'arrêter l'importation de concentrés à travers • l'accroissement de la production locale • développement d'infrastructures adéquates, • la promotion des partenariats publics privés & des investissements privés • le renforcement de la gouvernance de la filière

Impact attendu

- Positionnement du Sénégal comme le hub du triple concentré Amélioration de la productivité et la production de tomates fraiches

	Porteur du Projet
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du Projet	N/A

		Financement		
Montant du projet	FCFA	50 000 000 000	USD 83	315 598
Durée du Projet	2025 –	2029		
Type de Financement Recherché	√ Privé	,	√Public	√PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	Rencontres avec tous les acteurs de la filière tomate d'industrie à travers le Comité National de Concertation pour la Filière Tomate (CNCFTI); Audiences séparées des trois agro-industriels avec le Ministre Finalisation de l'étude de faisabilité
Documents	NI/A



disponibles





	Programme Fermes industrielles bovines & ovines
Zone d'Intervention	Toutes les régions du Sénégal
Description du Projet	Le Sénégal est un pays de forte consommation en produits carnés et cette consommation est couverte en moyenne à 95% par la production locale. Le gap est comblé par des importations d'animaux sur pied provenant des pays voisins. Dans la perspective d'un accroissement important des besoins nationaux en viande rouge due à la forte croissance démographique attendue, il est crucial de renforcer le développement d'une sous filière intensive bovine. Ce projet vise à encourager l'amélioration génétique bovine (races à viande), l'alimentation animale, l'émergence d'ateliers d'embouche et la mise en place d'infrastructures d'abattage et de boucheries modernes.
Impact attendu	 Augmentation de la productivité bovine Amélioration de la transformation et la mise en marché des bovins

	Porteur du Projet
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du	N/A

			Financement	t	
Montant du projet		FCFA	59 551 450 00	0 USD 99	9 231 293
Durée du Projet		2025 – 2	2025 – 2029		
Type de Financement Recherché		✓Privé		√Public	PPP
			Etat d'avancem	ent	
Actions entamées	N/A				
Documents disponibles	N/A				







Programme de Coopératives Agricoles Communales (CAC)

Zone d'Intervention

Toutes les régions du Sénégal

Les Coopératives agricoles Communales (CAC) sont des aménagements de 100 ha dédiés au développement des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques. Ainsi, le programme des CAC est une nouvelle initiative visant à soutenir les exploitations agricoles familiales par la promotion de l'entrepreneuriat agricole afin de renforcer la souveraineté alimentaire du pays. Le programme s'appuie sur les principaux leviers que sont:

Description du Projet

- l'organisation des producteurs en coopératives;
- la mise en place d'infrastructures agricoles;
- la mise à disposition de matériels agricoles et d'intrants,
- le développement d'un système d'encadrement paysan et de conseil agricole ;
- la mise en place d'infrastructures de stockage et de transformation ;
- le développement de services de transport des productions afin de renforcer la connectivité avec le marché ;
- · la digitalisation des exploitations familiales

Impact attendu

- Facilitation de l'accès aux ressources
- Promotion des systèmes de production intégrés
- Facilitation de l'accès aux marchés locaux et régionaux

Porteur du Projet

Entité Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage

Contact N/A

Partenaire(s) du Projet N/A

		Financement		
Montant du projet	FCFA	60 500 000 000	USD 100	0 804 441
Durée du Projet	2025 –	2029		
Type de Financement Recherché	√ Privé	V	Public	PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	N/A
Documents disponibles	N/A







Projet de Réalisation de Bassins de Rétention au Sénégal (PRBRS)

Zone
d'Intervention

Description du Projet

Le Projet de Réalisation de Bassins de Rétention au Sénégal (PRBRS) vient opérationnaliser le Programme National de Développement de la Petite Irrigation locale (PNDIL), instrument de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux de Ruissellement et de lutte contre la Salinisation des Terres (SNDERLST).

L'objectif est de combiner à la fois la mobilisation des eaux de ruissellement pluviale et des eaux souterraines à travers la réalisation de forages, de Bassins de rétention et d'aménagements hydroagricoles. Cela permettra de pérenniser les activités agropastorales et mieux répondre aux attentes des bénéficiaires dans le monde rural et périurbain.

Le projet, mis en œuvre sur 150 sites, est constitué de 3 composantes : Réalisation des infrastructures, Etude et contrôles, Gestions et Accompagnement.

Impact attendu

Les réalisations attendues sont : 27 forages de 70-130m de profondeur pour 27 fermes agricoles, 60 bassins de rétentions de 300.000 à 500.000m3, aménagements hydroagricoles (fermes) & ouvrages de retenue d'eau et transformation sur 1000 ha, aménagement de périmètres rizicoles sur 1000 ha, construction de 80 magasins, 27 Kits de petits matériels maraichers, valorisation filières animales et aquacoles (140 plateformes)

Porteur du Projet

Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
--------	--

Contact N/A

Partenaire(s) du Projet

N/A

		Financement		
Montant du projet	FCFA	36 358 552 000	USD 60	580 224
Durée du Projet	2025 – 2	2030		
Type de Financement Recherché	√ Privé	•	Public	PPP

Etat d'avancement				
Actions entamées	Evaluation ex ante en 2021 du Ministère de l'Economie du Plan et de le Coopération élaborée et plusieurs investisseurs internationaux ont manifesté leur intérêt pour ce projet à fort impact social, économique et environnemental			
_				

Documents disponibles

Evaluation ex-ante







Projet d'aménagement de 1000 ha de vallées et bas-fonds et 40 ha de périmètres maraichers dans les régions de Fatick et Kaolack

	maratoriers dans les regions de l'atten et naotaen
Zone d'Intervention	Kaolack et Fatick
Description du Projet	Ce projet a pour objectif global d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience aux changements climatiques des populations les plus vulnérables des zones rurales et périurbaines. Il vise spécifiquement à renforcer la base productive notamment la maitrise de l'eau et le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs. Il s'agira de réaliser 30 km de pistes de production, d'aménager 1 000 ha dans le cadre des grands périmètres agricoles, d'aménager 40 ha de fermes agricoles modernes privés et 3 bassins piscicoles. Le projet comporte 5 composantes: 1. Intensification et diversification des techniques de maîtrise de l'eau; 2. Valorisation des superficies aménagées par l'intensification et la diversification de la production agricole et par le renforcement des chaines de valeur; 3. Amélioration de la sécurité alimentaire des populations bénéficiaires; 4. Amélioration de la gouvernance du secteur agricole et rural 5. Appui à la coordination technique et administrative du projet
Impact attendu	 Accroitre durablement les revenus et les productions Augmenter la production agricole Améliorer l'alimentation et la nutrition des ménages
	Porteur du Projet

Porteur du Projet				
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage			
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Proiet	N/A			

		Financemen	t	
Montant du projet	FCFA	4 382 748 000	USD 7 302	432
Durée du Projet	2025 –	2028		
Type de Financement Recherché	√ Privé		√Public	PPP

Etat d'avancement				
Actions entamées	Evaluation ex ante en 2021 élaborée du Ministère de l'Economie, du Plan et de le Coopération			
Documents disponibles	Evaluation Ex ante			







	Projet d'Appui à la Promotion de l'Agriculture Biosaline
Zone d'Intervention	Fatick, Kaolack, Louga, Saint Louis, Dakar, Thiès, Kolda et Ziguinchor
Description du Projet	Le problème de salinisation des sols est particulièrement aigu dans certaines régions, et constitue un facteur très limitant pour les activités agro-sylvo-pastorales. L'équilibre naturel dynamique entre les eaux douces provenant du continent et les eaux salées issues de la mer est aujourd'hui rompu en raison de la faiblesse des apports en eaux douces due aux sécheresses et de la dégradation du couvert végétal, ce qui a entraîné la disparition de la fonction hydro-régulatrice de la végétation. Ainsi, l'eau salée a rapidement envahi les bas-fonds et une partie des terres intérieures, rendant ces zones peu propices au développement des activités agricoles et pastorales. Ce projet propose des actions qui permettront la récupération et la protection de 150 000 hectares avec 109 000 ha de superficies récupérées et 41 000 ha de zones sensibles protégées.
Impact attendu	Il est attendu de la mise en œuvre de ce projet : la production de 150 000 tonnes de riz pluvial et irrigué la création de plus de 10.000 emplois agricoles permanents ou temporaires l'augmentation des revenus des populations la disponibilité accrue d'aliments pour le bétail la limitation de l'exode rural et l'arrivée d'autres populations
	Porteur du Projet
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du Projet	N/A

		Financement		
Montant du projet	FCFA	10 231 000 000	USD 17	046 452
Durée du Projet	2025 –	2028		
Type de Financement Recherché	√ Privé	•	Public	PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	Evaluation ex ante en 2021 élaborée avec le concours de la DGPPE du Ministère de l'' Economie du Plan et de le Coopération. Il a été proposé pour inscription au PIP de 2022
Documents	Evaluation ov antá



disponibles

Evaluation ex anté





Projet Intégré de Production d'huile de Palme					
Zone d'Intervention	Les régions du Sud du pays (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor)				
Description du Projet	Le Sénégal importe plus de 270 000 tonnes d'huile constitués à 70% d'oléine de palme. Le projet intégré de production d'huile de palme à partir de palmeraies de la zone sud, englobant toute la chaine, de la création des pépinières à la production finale d'huile raffinée de palme de qualité, a été structuré afin de réduire cette dépendance aux importations. Le projet va inclure : • le développement d'un système durable de production d'huile de palme • la facilitation de l'accès aux intrants de palmier à huile. • la professionnalisation et l'accompagnement des producteurs, • L'accompagnement à la mise en place d'unités de transformation • la fourniture en fertilisants ou herbicides/pesticides, en matériel de récolte • l'entretien des parcelles • La mise en place d'une raffinerie par PPP				

Impact attendu Contribuer à assurer l'autosuffisance en huile du Sénégal

Porteur du Projet				
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage			
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	N/A			

	Fin	ancement	
Montant du projet	FCFA 123 000	000 000 USD	204 945 268
Durée du Projet	2025 - 2029		
Type de Financemen Recherché	t ✓Privé	√Public	√PPP
	Etat d	'avancement	
Actions entamées	Contacts préliminaires avec un investisseur		
Documents disponibles	N/A		







Projet de Valorisation des Déchets Municipaux et Unités de Compostage Industriel Intercommunal

Zone d'Intervention

Niayes, Fleuve, Bassin arachidier, Zone sylvo-pastorale et Casamance

Pour réduire la facture relative à l'acquisition d'engrais de l'Etat estimée à environ 50 milliards de FCFA, le compostage représente une solution potentielle à la fois pour la gestion des déchets et pour la fertilisation des sols.

Description du Projet

Les régions de Dakar, Kaolack, Ziguinchor, Louga, Matam sont ciblés pour la valorisation de déchets municipaux et communaux y compris des déchets provenant des infrastructures d'abattage des animaux en tenant compte de la disponibilité de la biomasse et de l'intégration agriculture-élevage. Ainsi deus (02) unités industrielles municipales seront construites à Dakar (01) et Kaolack (01) et cinq (05) unités intercommunales. Le choix et la validation des sites se feront suivant une approche participative et inclusive.

La réalisation de ce projet permettra d'alléger les coûts des importations d'engrais et de développer une dynamique organisationnelle autour de la gestion intégrée de la santé des sols.

Impact attendu

- Renforcement de la sante des sols
- Renforcement de la résilience des communautés face au changement climatique
- Amélioration de la sécurité alimentaire.

Porteur du Projet

Entité Ministère de l'Agriculture, de	e la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
--	---

Contact N/A

Partenaire(s) du Projet

		Financement		
Montant du projet	FCFA	22 500 000 000	USD 37	491 923
Durée du Projet	2025 - 2	2029		
Type de Financement Recherché	√ Privé		√Public	√PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	Public-Privé en cours entre le MASAE et ses partenaires
Documents disponibles	N/A







Proi	iet Usine d'E	ngrais : Urée	, Engrais Org	gano-minéraux

Zone d'Intervention

Thiès, Fatick et Saint Louis

Description du Projet

Le Sénégal, comme d'autres pays d'Afrique, dépend fortement des importations d'engrais chimiques pour soutenir sa production agricole. Ainsi, elles ont atteint un volume de 107 579 tonnes d'engrais en 2022.

Le projet d'usines d'urée et d'engrais pourrait y pallier en développant une capacité de production locale, ce qui permettra d'améliorer la fertilité des sols, d'accroître les rendements agricoles et de soutenir la sécurité alimentaire.

La mise en œuvre de ce projet nécessite la construction d'une (a) usine de production d'urée à partir de gisements de gaz et d'une (b) usine de fabrication de NPK complexe à partir de l'acide phosphorique.

- Accroissement de la productivité agricole à travers l'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux engrais
- Réduction du budget national alloué à l'acquisition des engrais
- Développement d'un marché national, régional et international sur les engrais

Porteur du Projet					
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage				
Contact	N/A				
Partenaire(s) du Projet	N/A				

		Financement	t	
Montant du projet	FCFA	1 000 000 000	USD 16	66 600 895
Durée du Projet	2025 –	2029		
Type de Financement Recherché	✓Privé		√Public	√PPP

	Etat d'avar	ncement
Actions entamées	N/A	
Documents disponibles	N/A	







0	/ A 1	 TOUBA
Sarrae	/ Alltar	

Zone d'Intervention

Thiés, Bambey, Diourbel et Mbacké

Description du Projet

L'autoroute lla Touba permet également de relier Dakar aux grandes villes du centre et de l'Est du Sénégal dont Touba, Matam, Linguère. Toutefois, on note que les espaces périphériques de l'autoroute sont peu valorisés.

Ce projet d'installation de 100 serres, de 2ha chacune, le long de l'autoroute pour booster la production des fruits et légumes s'inscrit dans la perspective de renforcer la souveraineté alimentaire, la biodiversité et le stockage de carbone. L'utilisation de serres permet de prolonger la saison de croissance et de produire des cultures toute l'année. Le projet permettra également de générer des emplois dans la construction des serres, ainsi que dans la gestion et l'entretien des cultures.

_

- Production d'au minimum 30 000 tonnes de fruits et légumes
- Dynamisation de l'économie des petits villages de la zone

Impact attendu

 Amélioration des techniques de culture par la mise en œuvre des méthodes modernes et durables pour optimiser la production tout en minimisant l'utilisation des ressources

Porteur du Projet			
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage		
Contact	N/A		
Partenaire(s) du Projet	N/A		

		Financement		
Montant du projet	FCFA	36 480 000 000	USD 60	799 479
Durée du Projet	2025 – 2	2029		
Type de Financement Recherché	√ Privé	V	Public	PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	Identification des sites, expression de besoin et cartographie des types et de l'emplacement des serres Etudes et recherches sur les sites d'accueil des installations des serres

Documents disponibles

Etudes de faisabilité







Projet d'utilisation de l'Energie Solaire pour l'irrigation dans la Vallée du Fleuve Senegal

Zone d'Intervention

Saint Louis, Matam, Louga et Kédougou

Description du Projet

Ces dernières années, la production agricole bien qu'elle ait enregistré une nette progression n'a pas été proportionnelle au volume des investissements et ce, pour diverses raisons dont la cherté de l'électricité malgré les efforts remarquables d'allègement consentis par l'Etat à l'instar de la suppression de la prime fixe. Cette question se pose également sur la compétitivité et/ou la rentabilité du riz irrigué local. L'objectif de ce projet est donc d'améliorer la compétitivité des produits agricoles en réduisant les charges énergétiques à travers l'installation de systèmes solaires photovoltaïques pour les producteurs en zone irriguée. Il inclut:

- le renouvellement de certains équipements électriques et électromécaniques installés dans les stations de la vallée du Fleuve Sénégal pour améliorer le système de pompage
- l'installation de systèmes solaires photovoltaïques pour alimenter les électropompes des stations de pompage

Impact attendu

Amélioration de la compétitivité des produits agricoles par la réduction des charges énergétiques

Porteur du Projet			
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage		
Contact	N/A		
Partenaire(s) du Projet	N/A		

		Financement		
Montant du projet	FCFA	35 640 000 000	USD 59	399 613
Durée du Projet	2025 - 2	2029		
Type de Financement Recherché	√ Privé	•	Public	PPP

	Etat d'avar	ncement
Actions entamées	N/A	
Documents disponibles	N/A	







Les Magasins	Témoine dans	chacune des 557	communes	lu Sénégal
Les Magasilis	Telliollis dalis	Chacune des 55/	COMMUNES C	iu Sellegai

Les Ma	agasins Temoins dans chacune des 557 con	imunes du Senegal		
Zone d'Intervention	14 régions, 47 Communes			
Description du Projet	Ce projet a pour objet la construction de pôles TERANGA de centralisation et de commercialisation des produits agricoles, le renforcement de la structuration des filières agricoles prioritaires, l'appui à la valorisation et à la mise en marché. La démarche d'intervention s'aligne au processus de mise à l'échelle des Sociétés d'Intensification de Production agricole (SIPA) en vue d'assurer leur durabilité adossée à une meilleure valorisation de leurs produits. Ceci constituera un facteur suffisamment incitatif pour tirer la production vers le haut. Le projet prévoit de mettre en place 18 pôles Téranga en deux phases opérationnelles. • Phase1 (PRODAM): Création, au niveau régional, de pôle Téranga de centralisation des grands flux inter régionaux des productions végétales et animales: infrastructure pilote sur 1 200 m² et 600 m² (type AUCHAN, CARREFOUR); • Phase2 (FONSTAB): Création, au niveau communal, des Téranga Shops; relais des pôles Téranga en termes de maillage de proximité			
Impact attendu	 9 000 emplois agricoles et para agricoles créés et consolidés 160 petites et moyennes entreprises accompagnées, autonomisées et professionnalisées; 18 pôles de centralisation et de commercialisation des produits agricoles réalisés 			
	Porteur du Projet			
Entité	Le Projet de Développement Agricole de Matam (PRODAM) Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB)			
Contact	+221 77 616 93 49			
Partenaire(s) du Projet	N/A			
	Financement			
Montant du proje	et FCFA 19 881 000 000	US D 33 173 902		
Durée du Projet	2025 – 2028			
Type de Financen Recherché	nent Privé ✓Public	PPP		
	Etat d'avancement			
Actions entamées	Niveau 1 (PRODAM) : 01 pôle réalisé (montant :182 070 136 FCFA) Niveau 2 (FONSTAB): 01 boutique réalisée (montant : 10 000 000 FCFA)			



Documents

disponibles

Document de prêt mise à l'échelle (PRODAM)

Document de projet

Etude de faisabilité





	Projet Blé			
Zone d'Intervention	Dakar, Thiès, Louga, Saint-Louis, Matam, Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor sur 34 départements			
Description du Projet	 En 2023, le Sénégal a importé un volume de Blé est de 893 438 tonnes, soit une sortie de devises de 187 milliards de FCFA. L'importation du blé est exclusivement du fait des meuniers qui le transforment en farine, avant de le mettre sur le marché. Ce projet vise donc à réduire la dépendance aux importations de blé. La démarche suivante a été retenu : vulgariser les variétés les plus adaptées et aux rendements les plus élevés et définir les itinéraires techniques performants pour le développement de la culture dans les zones agro écologiques Développer le transfert des technologies et de formation des producteurs aux techniques de culture du blé développer des initiatives de mise en relation entre producteurs et industriels pour des contrats sécurisés. Initier des mesures fiscales incitatives favorables à la contractualisation entre industriels et producteurs de Blé 			
Impact attendu	 réduction des importations en blé encadrement et professionnalisation des organisations de producteurs de blé accès aux financements facilité pour les producteurs et transformateurs 			
	Porteur du Projet			
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage			
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	N/A			
	Financement			
Montant du proje	t FCFA 618 412 621 250 USD 1 032 000 000			
Durée du Projet	2025 - 2029			
Type de Financen Recherché	nent			
	Etat d'avancement			
Actions entamée	s N/A			



Documents

disponibles





	Les Grands Périmètres de cultures fourragères
Zone d'Intervention	Tout le territoire national
Description du Projet	Pour garantir une production fourragère abondante et de qualité, capable de soutenir les chaines de valeur animales émergentes, la pratique des cultures fourragères est incontournable. Ce projet va donc cibler la mise en place d'aménagements dédiés permettant d'assurer une offre permanente de fourrages de qualité. Ainsi, le projet permettra l'aménagement de 2 000 ha grâce au transfert d'eau dans le Diéri et la mise en place de 40 fermes fourragères dans les zones loin des cours d'eau. Ces fermes seront connectées à des forages équipés en énergie solaire pour diminuer les charges d'exploitation. Par ailleurs, 200 sites d'ensilage seront construits dans les zones de production et 200 tracteurs subventionnés seront fournis. L'acquisition de 10 systèmes mobiles d'ensilage permettra de fournir des services aux fermes qui produisent du sorgho et du maïs dans le système pluvial. Pour faciliter le stockage et la conservation du fourrage, 200 hangars seront mis en place au niveau des 200 sites d'ensilage.
Impact attendu	 réduction de la dépendance des disponibilités fourragères à la pluviométrie et aux résidus de récolte sécurité alimentaire du cheptel intensification des productions animales
	Porteur du Projet
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du Projet	N/A

		Financement		
Montant du projet	FCFA	83 000 000 000	USD 138	8 521 000
Durée du Projet	2025 –	2030		
Type de Financement Recherché	✓Privé	•	Public	PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	N/A
Documents disponibles	Etude de faisabilité







Projet Jeunesse Emploi Rural pour la Modernisation de l'Agriculture (JERMA)

Zone
d'Intervention

Nioro (Kaolack), Keur Momar SARR (Louga)

Description du Projet

Installation de 20 fermes de 125 ha sécurisées, aménagées et dotées de systèmes d'irrigation pour production du coton, des semences d'arachide et du maïs.

Impact attendu

Augmentation de la production de coton, des semences d'arachide et de maïs

	Porteur du Projet
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage SODEFITEX
Contact	dg@sodefitex.sn +221 33 889 79 60
Partenaire(s) du Projet	République d'Inde

		Financement		
Montant du projet	FCFA	25 000 000 000	USD 4	42 000 000
Durée du Projet	N/A			
Type de Financement Recherché	Privé		Public	√PPP
		Etat d'avancemer	nt	

	Etat d'avancement
Actions entamées	N/A
Documents disponibles	N/A







Pi	rojet de résilience économique de la Casamance				
Zone d'Intervention	3 regions (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) et 8 Départements (Ziguinchor, Bignona, Oussouye, Bounkiling, Sédhiou, Goudomp, Médina Yoro Foulah et Kolda) et 40 communes				
Description du Projet	 Ce projet vise à contribuer à assurer la souveraineté alimentaire, au développement économique et à la création d'emplois en Casamance de façon durable et soutenu. Les livrables seront: 4600ha de bas-fonds aménagés et réhabilités dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda 1000ha de périmètres irrigués aménagés avec maitrise totale de l'eau autour des zones des barrages d'Affinniam et de Diopcounda 250 ha périmètres irrigués villageois aménagés à travers la valorisation des eaux de surface 50 fermes horticoles mises en place sur 250 ha équipés de système de pompage solaire au profit des femmes et des jeunes 100km de pistes de désenclavement construites dans les trois régions 				
Impact attendu	 Augmentation durable des productions agricoles Renforcement de la gouvernance et la gestion des ressources naturelles Renforcement des moyens de subsistance des couches vulnérables en milieu rural Amélioration de l'employabilité des jeunes ruraux dans les filières agricoles 				
Porteur du Projet					
Entité Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage SODAGRI					
Contact	sodagri@orange.sn; baldealphabocar@yahoo.fr				
Partenaire(s) du Projet	Collectivités territoriales, Directions Régionales de Développement Rural (DRDR), Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), Agences Régionales de Développement (ARD), Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), Programme National d'autosuffisance en Riz (PNAR)				
	Financement				
Montant du proje	t FCFA 84 000 000 000 USD 141 000 000				
Durée du Projet	N/A				
Type de Financen Recherché	n ent Privé √ Public PPP				
	Etat d'avancement				
Actions entamées	s N/A				
Documents disponibles	N/A				







Projet de réhabilitation et d'extension des périmètres irrigués du Bassin de l'Anambé

Zone d'Intervention

Départements de Kolda et Vélingara (Région de Kolda)

Les objectifs du projet sont de :

- Réhabiliter les aménagements hydroagricoles ainsi que les infrastructures hydrauliques de sorte à assurer une maitrise totale de l'eau
- Aménager de nouvelles zones de culture au vu de la saturation des périmètres actuels (5000 hectares)

Description du Projet

- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de maintenance des infrastructures hydrauliques et hydroagricoles
- Renforcer les centres de gestion et d'économie rurale (CGER) et promouvoir des coopératives d'exploitation des machines agricoles (CEMA)
- Renforcer la gouvernance foncière des Collectivités Territoriales concernées
- Améliorer les conditions de stockage, de conservation, de transformation et de commercialisation des productions par la réalisation d'infrastructures structurantes

- Augmentation de la production agricole
- Amélioration de la sécurité alimentaire dans la zone

	Porteu	r du Projet			
Entité	SODAGRI				
Contact	sodagri@orange.sn; baldealphabocar@yahoo.fr +221 33 822 16 21; +221 77 610 94 39				
Partenaire(s) du Projet	Collectivités territoriales, Fédération des Producteurs du Bassin de l'Anambé (FEPROBA), Directions Régionales de Développement Rural (DRDR), Directions Régionales de l'Environnement et des Etablissements Classés (DREEC), Agences Régionales de Développement (ARD), Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)				
	Finar	cement			
Montant du projet	FCFA 158 000	000 000 USD 265	5 000 000		
Durée du Projet	N/A				
Type de Financemer Recherché	nt Privé	√Public	PPP		
Etat d'avancement					
Actions entamées	N/A				
Documents disponibles	N/A				







Projet de réhabilitation et d'extension des périmètres irrigués du Bassin de l'Anambé

Zone d'Intervention

Départements de Kolda et Vélingara (Région de Kolda)

Pour renforcer la résilience des communautés face aux défis économiques et environnementaux, ce projet se concentre sur l'augmentation de la production agricole, contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire dans la zone ciblée. En favorisant un environnement propice à l'autonomisation des producteurs, il garantit un approvisionnement alimentaire stable et durable.

Description du Projet

En vue de concrétiser ses objectifs le projet se concentrera sur plusieurs objectifs spécifiques:

- Réhabiliter les aménagements hydroagricoles et infrastructures hydrauliques (barrages du Confluent et de Niandouba, stations de pompage) pour maîtriser l'eau.
- Aménager 5 000 hectares de nouvelles zones de culture en réponse à la saturation des périmètres actuels.
- Renforcer les centres de gestion économique rurale (CGER) et promouvoir les coopératives d'exploitation de machines agricoles (CEMA).
- Accompagner les populations vulnérables (femmes et jeunes) dans l'accès au foncier et au crédit d'exploitation.

Impact attendu

- Amélioration de la durabilité et de l'efficacité des infrastructures hydrauliques et hydroagricoles grâce à une stratégie de maintenance renforcée.
- Renforcement de la gouvernance foncière des Collectivités Territoriales pour optimiser la gestion des ressources naturelles et favoriser le développement économique local.

	Porteur du Pr	ojet	
Entité	SODAGRI - SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL DU SENEGAL, SODAGRI SA		
Contact	<u>sodagri@orange.sn</u> baldealphabocar@yahoo.fr Tel: (+221) 33 822 16 21 Tel: (+221) 77 610 94 39		
Partenaire(s) du Projet	Collectivités territoriales, DRDR ISRA FEPROBA	Organisation de producteurs ARD DREEC	

FEPROBA				
	Finan	cement		
Montant du projet	FCFA 158 000 0	00 000 USD	265 000 000	
Durée du projet	N/A			
Type de Financement Recherché	Privé	√ Public	PPP	
	Etat d'av	ancement		
Actions entamées N	/A			

disponibles

Documents





	Projet de valorisation du Gouloumbo
Zone d'Intervention	Départements de Tamba, Vélingara, Kédougou et Salémata
Description du Projet	Ce projet vise à transformer le paysage agricole du Gouloumbou en contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire et au développement économique des territoires. En plus de renforcer la résilience des communautés face aux défis alimentaires, il a pour objectif de créer des emplois durables, de stimuler l'économie locale et de promouvoir l'innovation dans les pratiques agricoles. En favorisant l'émergence d'une culture d'entrepreneuriat agricole, il permettra de renforcer les liens entre producteurs et marchés, et d'améliorer la qualité de vie des populations locales. L'objectif principal est d'accroître la productivité et la production rizicole par le développement de systèmes de production durable. De plus, le projet se concentre sur la promotion de la chaîne de valeur et de l'agrobusiness, dans une perspective de développement et de diversification des sources de croissance, générant ainsi des ressources financières pour l'État. Il cherche également à professionnaliser et autonomiser les producteurs tout en encourageant et accompagnant les initiatives privées, tout en renforçant les capacités de gestion des producteurs.
Impact attendu	 Amélioration significative de la sécurité alimentaire et une augmentation durable des revenus des producteurs, contribuant ainsi au développement économique des territoires du Gouloumbo.

	Porteur du Projet		
Entité	SODAGRI - SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL DU SENEGAL, SODAGRI SA		
Contact	sodagri@orange.sn Tel: (+221) 33 822 16 21	baldealphabocar@yahoo.fr Tel: (+221) 77 610 94 39	
Partenaire(s) du Projet	Collectivités territoriales, DRDR ISRA	Organisation de producteurs ARD DREEC	

		Financeme	nt	
Montant du projet	FCFA	70 000 000 000	USD	120 000 000
Durée du projet	N/A			
Type de Financement Recherché	t F	Privé	✓Public	PPP
		Etat d'avancer	ment	
Actions entamées	N/A			
Documents disponibles	N/A			







Projet d'Amélioration de la Production et de la Productivité des Céréales (Riz, Maïs, Sorgho) à travers la mobilisation et la Gestion des Eaux de Surface en Casamance et au Sénégal oriental (SODAGRI)

Zone
d'Intervention

Regions de la Casamance : Ziguinchor, Kolda, Sedhiou

Sénégal oriental: Tambacounda et Kedougou

Le déficit hydrique constitue un obstacle majeur au développement économique et social du pays, aggravant la pauvreté en milieu rural et entravant l'évolution des aménagements agricoles. Les efforts des pouvoirs publics en hydraulique rurale ont amélioré les conditions de vie, mais n'ont pas suffi à satisfaire les besoins en eau productive. Des aménagements comme les digues et bassins de rétention sont cruciaux pour atteindre la souveraineté alimentaire.

Description du Projet

La SODAGRI est responsable du développement économique et social dans le Sud et l'Est du Sénégal, en mobilisant et gérant durablement les ressources en eau à des fins agro-sylvo-pastorales. Pour promouvoir ce développement, il est urgent de formuler une stratégie d'aménagement des vallées et bas-fonds dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Kédougou.

L'objectif global est d'assurer la disponibilité en céréales et légumes pour les populations locales grâce à la gestion des eaux. Cela inclut l'aménagement de 290 000 ha pour la culture du riz, la création de coopératives de gestion dans chaque vallée, la production de 1 305 000 tonnes de paddy, l'établissement de centres de mécanisation pour les exploitations agricoles, la mise en place d'un circuit de transformation et de commercialisation.

Impact attendu

Amélioration de la gestion de l'eau et l'aménagement de 290 000 ha de terres agricoles permettront d'assurer la disponibilité et l'accessibilité en céréales et légumes, contribuant ainsi à la souveraineté alimentaire des populations, tout en réduisant la pauvreté et en stimulant le développement économique local.

	Porteur du P	Projet
Entité	SODAGRI - SOCIETE DE DEVELOF SODAGRI SA	PPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL DU SENEGAL,
Contact	sodagri@orange.sn Tel: (+221) 33 822 16 21	Fax:(+221) 33 822 54 06 Tel: (+221) 77 610 94 39

Partenaire(s) du Proiet

N/A

N/A

Tiojet					
Financement					
Montant du projet	FC	FA 1 051 00	000 000	USD	1 752 017 000
Durée du projet	N/A	4			
Type de Financement Recherché	· 🗸	Privé		Public	√PPP
		Etat d'	avancemei	nt	
Actions entamées	N/A				
Documents	N1/A				



disponibles





Projet de renforcement de l'hydraulicité du bassin du Ngalem incluant les trois marigots et le canal du Gandiolais

Zone d'Intervention

Régions de Saint Louis, Communes de Ndiebene Gandiol et de Gandon.

Description du Projet

Le projet a pour ambition de sécuriser l'eau pour environ 10 000 hectares de terres, tout en développant 2 000 hectares de nouveaux aménagements destinés à soutenir les producteurs locaux. L'objectif principal est de renforcer la souveraineté alimentaire en augmentant les superficies aménagées dans le département de Saint-Louis et en améliorant les conditions de mise en valeur des exploitations agricoles.

En vue de concrétiser ses objectifs, le projet se concentrera sur plusieurs axes stratégiques. Il s'agira notamment d'accroître et de diversifier la production agropastorale en optimisant le potentiel productif, qu'il soit sédentaire ou mobile. En parallèle, il travaillera à améliorer la sécurité alimentaire, tant au niveau régional que national. Une autre priorité sera de promouvoir l'entrepreneuriat privé en développant des cultures à haute valeur ajoutée. Enfin, ce projet vise à lutter contre l'immigration clandestine en créant des emplois qui permettront aux jeunes, aux femmes et aux immigrés de mieux s'intégrer dans le tissu économique local.

Impact attendu

 Développement économique des territoires ruraux par la réalisation d'infrastructures hydroagricoles, d'aménagement de l'espace agricole et pastoral, de désenclavement des zones de production, de conditionnement, de stockage et de transformation

Porteur du Projet				
Entité	Ministère de l'Agr	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage		
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techi	niques et financiers		
Financement				
Montant du projet	FCFA	50 000 000 000	USD	83 350 000
Durée du projet	2025 –	2029		
Type de Financemer Recherché	nt	•	Public	PPP
Etat d'avancement				
Actions entamées	N/A			
Documents disponibles	N/A			







Projet de réalisation de la branche A de l'émissaire du Delta

Zone d'Intervention

Régions de Saint Louis, Département de Saint-Louis et Dagana

Le projet ciblera les interventions suivantes :

La collecte des eaux de drainage de la CSS, des périmètres polarisés par la station de Ndiael (Grande Digue Tellel, Kassack Nord, Kassack Sud...), de la station de Noar (Ndiaye Mberes, Pont Gendarme, Thilène, Ndiagambal), ceux de la zone de Diawel de Packh, de Colonat et certains situés au nord du lac de Guiers (Ndombo –Thiago, CSS, Mbagam);

Description du Projet

l'assainissement de plus de 43 000 hectares de terres agricoles afin d'assurer leur productivité à long terme.

L'objectif est de pérenniser la productivité des sols du delta, de préserver l'environnement et protéger le lac de Guiers principale source d'eau potable de la ville de Dakar.

- Assainissement de plus de 43 000 ha de terres agricoles
- Préservation pérenne du Lac de Guiers contre les polluants chimiques issus de l'extension agricole

	Porteur du Projet
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techniques et financiers Secteur privé

		Financement		
Montant du projet	FCFA	100 000 000 000	USD	166 700 000
Durée du projet	2025 –	2031		
Type de Financement Recherché	✓Privé	√F	ublic	PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	Elaboration des études de faisabilité
Documents disponibles	Etudes de faisabilité par la SAED







Projet de raccordement des périmètres irrigués à la branche B de l'émissaire

Zone d'Intervention

Régions de Saint Louis, Département de Dagana

Description du Projet

Le projet vise à assainir 26 000 hectares de périmètres agricoles en les raccordant à la branche B de l'émissaire Delta du fleuve Sénégal. Son objectif global est d'améliorer significativement les conditions d'exploitation des périmètres irrigués, ce qui contribuera à l'autosuffisance alimentaire. S'inscrivant dans une démarche de valorisation des ressources en eau et d'optimisation des terres cultivées, ce projet a également pour but de renforcer la résilience des exploitations agricoles face aux défis climatiques et économiques.

Pour atteindre ces objectifs, le projet se concentre sur l'augmentation des superficies exploitées et l'amélioration des rendements grâce à un système de drainage performant. Parallèlement, il vise à améliorer l'environnement socio-économique des zones ciblées afin de lutter contre la pauvreté et le sous-emploi. Ainsi, le projet contribuera à renforcer la souveraineté alimentaire du pays tout en favorisant un développement durable et inclusif.

- Amélioration des conditions de drainage des périmètres pour optimiser l'exploitation des terres agricoles.
- Récupération des terres salées ou abandonnées, augmentant ainsi les superficies cultivées et les rendements.

Porteur du Projet				
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la	Souveraineté Alimenta	ire et de l'Elevage	
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techniques et finan Secteur privé	Partenaires techniques et financiers Secteur privé		
Financement				
Montant du projet	FCFA 12 000 00	0 000 USD 20	000 000	
Durée du projet	2025 – 2029			
Type de Financemen Recherché	vt ✓Privé	√Public	PPP	
Etat d'avancement				
Actions entamées	Elaboration des études de faisabilité			
Documents disponibles	Etudes de faisabilité par la SAE	:D		







Projet de réhabilitation du casier de Grande Digue Tellel

Zone d'Intervention

Régions de Saint Louis, Département de Dagana, Ross Béthio, Diama et Ronkh.

Description du Projet

Le projet vise à réhabiliter 3 600 hectares dans la vallée du fleuve Sénégal, dans le but d'augmenter et d'améliorer la base productive de cette région. L'objectif global du projet est de contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire par l'amélioration des conditions de mise en valeur des exploitations agricoles. Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions spécifiques seront mises en œuvre.

En premier lieu, la création d'un environnement propice pour un développement durable est essentielle, car cela permettra de lutter efficacement contre l'exode rural et l'émigration clandestine. Ensuite, le projet se concentrera sur l'optimisation de l'exploitation des ouvrages hydrauliques existants et la valorisation des terres disponibles, favorisant ainsi une intensification et une diversification de la production agricole. Enfin, l'amélioration de l'environnement socio-économique des zones ciblées sera cruciale pour lutter contre la pauvreté et le sous-emploi, tout en encourageant le développement des petites et moyennes entreprises dans les domaines de la transformation, de la conservation et de la commercialisation des produits agricoles.

- Optimisation des productions agricoles
- Création d'un environnement durable

Porteur du Projet			
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage		
Contact	N/A		
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techniques et financiers		
Financement			
Montant du projet	FCFA 10 000 000 000 USD 16 670 000		
Durée du projet	2025 – 2029		
Type de Financemer Recherché	nt		
Etat d'avancement			
Actions entamées	N/A		
Documents disponibles	N/A		







Aménagement de cuvettes de contrôle de la décrue dans le département de Podor

Zone d'Intervention

Régions de Saint Louis, Département de Podor

Description du Projet

Le projet vise à contrôler la submersion de 47 000 hectares de terres destinées à la culture de décrue dans le département de Podor, avec des interventions ciblées dans les régions de Saint-Louis et de Podor. Son objectif global est de renforcer la souveraineté alimentaire en améliorant les conditions d'exploitation et en diversifiant les cultures de décrue. Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions seront mises en œuvre.

Tout d'abord, le projet prévoit de prolonger le temps de submersion des cuvettes grâce à des ouvrages hydrauliques simples et robustes. Ensuite, il s'agira d'optimiser les conditions d'exploitation des périmètres irrigués existants, favorisant ainsi une intensification et une diversification de la production agricole. De plus, le projet aspire à créer un environnement propice à l'installation et à la promotion de l'irrigation dans le delta du fleuve Sénégal. Enfin, en améliorant l'environnement socio-économique des zones ciblées, le projet contribuera à lutter contre la pauvreté et le sous-emploi, tout en favorisant un développement durable et en freinant l'exode rural et l'émigration clandestine.

- Optimisation des conditions d'exploitation des périmètres irrigués pour une intensification et une diversification de la production agricole.
- Amélioration de l'environnement socio-économique des zones du projet pour lutter contre la pauvreté et le sous-emploi.

Porteur du Projet					
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage				
Contact	N/A				
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techni Secteur privé	ques et financiers			
Financement					
Montant du projet	FCFA	1 300 000 000	USD	2 167 100	
Durée du projet	2025 – 2	2027			
Type de Financemer Recherché	nt ✓Privé		✓Public		PPP
Etat d'avancement					
Actions entamées	Elaboration des é	tudes			
Documents disponibles	Etudes par la SAE	D			





Projet d'aménagement de quatre (04) cuvettes dans le département de Podor

Zone d'Intervention

Régions de Saint Louis, Département de Dagana

Le projet vise l'aménagement de 8 600 hectares de nouvelles terres dans le département de Podor, avec pour objectif global de contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire par l'augmentation des superficies aménagées et l'amélioration des conditions de mise en valeur des exploitations agricoles. Ce projet se veut une réponse stratégique aux défis de sécurité alimentaire auxquels le Sénégal est confronté, en optimisant les ressources naturelles disponibles et en intégrant des pratiques agricoles modernes.

Description du Projet

Il s'agit notamment de créer les conditions favorables à l'installation et à la promotion de l'irrigation privée, ainsi que d'établir un environnement propice à un développement durable qui pourrait contribuer à enrayer l'exode rural et l'émigration clandestine. De plus, le projet vise à optimiser l'exploitation des ouvrages hydrauliques existants et à valoriser les terres disponibles, favorisant ainsi l'intensification et la diversification de la production agricole. L'amélioration de l'environnement socio-économique des zones ciblées est également une priorité, afin de lutter contre la pauvreté et le sous-emploi. Enfin, le projet encourage le développement des petites et moyennes entreprises, notamment dans les domaines de la transformation, de la conservation et de la commercialisation des produits agricoles et des sous-produits, en créant de nouvelles opportunités d'emploi et en soutenant les acteurs locaux.

- Amélioration de l'environnement socio-économique des zones du projet, contribuant à la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi.
- Création d'un environnement propice au développement durable, susceptible d'enrayer l'exode rural et l'émigration clandestine.

	Porteur du Projet
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techniques et financiers

Projet				
	Fin	ancement		
Montant du projet	FCFA 89 7	00 000 000	USD	149 529 900
Durée du projet	2025 – 2031			
Type de Financemer Recherché	nt	•	Public	PPP
	Etat d	'avancemen	t	
Actions entamées	Elaboration des études			
Documents disponibles	Etudes par la SAED			







	Réalisation des	pistes de désencl	lavement du delta
--	-----------------	-------------------	-------------------

Zone d'Intervention

Régions de Saint Louis, Département de Dagana

Le projet de création des pistes de désenclavement dans le delta du fleuve Sénégal a pour objectif de construire 164 km de pistes afin de désenclaver des zones agricoles stratégiques couvrant environ 49 000 hectares. Ces infrastructures joueront un rôle clé en améliorant l'accès aux zones de production agricole et en facilitant le transport des biens et services, renforçant ainsi les capacités de ces régions.

Description du Projet

L'objectif global du projet est de contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire du Sénégal, en améliorant les conditions d'accès aux zones de forte production agricole. Ce projet vise également à réduire l'exode rural et l'émigration clandestine, en créant un environnement propice à un développement économique durable. En outre, il s'agit d'améliorer l'environnement socio-économique des zones ciblées, en participant à la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi, tout en stimulant l'économie locale.

Impact attendu

- Désenclavement total du delta du fleuve Sénégal, facilitant ainsi la circulation des biens et services dans une région clé pour la production agricole.
- Optimisation de l'exploitation des périmètres irrigués et valorisation des terres disponibles, notamment dans les zones difficilement accessibles.
- Promotion de l'irrigation dans le delta, créant les conditions nécessaires pour améliorer les rendements agricoles.

Porteur du Projet

Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage
--------	--

Contact N/A

Partenaire(s) du Projet

N/A

		Financement	t		
Montant du projet	FCFA	9 000 000 000	USD	15 003 000	
Durée du projet	2025 –	2027			
Type de Financement Recherché	√ Privé		√Public	Р	PP

Et.	at I	d	21	72 F	nce	me	ant
	: 1.4	LUII	Ke N	Ke III			71114

Actions entamées Elaboration des études

Documents disponibles

Etudes par la SAED







Aménagement des assiettes restantes dans le cadre du PDIDAS

Zone d'Intervention

Régions de Saint Louis et Louga, Départements de Dagana, de Saint-Louis et Louga

Description du Projet

Le projet prévoit la création de 1 605 hectares de nouveaux aménagements et la diversification des productions agricoles. Ce projet vise à contribuer à l'atteinte de la souveraineté alimentaire à travers l'augmentation des superficies aménagées, tout en promouvant l'entrepreneuriat privé pour valoriser les cultures à haute valeur ajoutée. En facilitant l'intégration des petits producteurs, le projet s'attaque également à la lutte contre la pauvreté, notamment en améliorant les revenus des populations défavorisées et des femmes.

Les retombées économiques se feront sentir non seulement à travers l'augmentation des rendements agricoles, mais aussi par la création d'emplois dans les zones rurales, soutenant ainsi le développement économique local. De plus, l'amélioration des infrastructures agricoles contribuera à une meilleure gestion des ressources naturelles et à la résilience face aux défis climatiques.

Impact attendu

- Augmentation et diversifier la production agro-pastorale par l'amélioration du potentiel productif agricole et pastoral (sédentaire ou mobile);
- Facilitation de l'insertion des jeunes, des femmes, des immigrés dans le tissu économique pour lutter contre l'immigration clandestine et créer des emplois;
- Réduction de la pauvreté de manière générale.

Porteur du Projet

Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage
--------	--

Contact N/A

Partenaire(s) du Projet

Partenaires techniques et financiers

		Financement		
Montant du projet	FCFA	6 000 000 000	USD	10 000 000
Durée du projet	2025 –	2029		
Type de Financement Recherché	✓Privé		√ Public	PPP

	Etat d'avancement
Actions entamées	N/A
Documents disponibles	N/A







Programme de Promotion des Fermes Agricoles Individuelles et Intégrées (PROFII)

Zone d'Intervention

14 régions du Sénégal

Description du Projet L'agriculture demeure le secteur ayant une faible productivité avec seulement 3% des surfaces exploitées qui sont irriguées, malgré un potentiel en eau de surface et souterraine important. En effet, le pays dispose d'un potentiel en ressources en eau estimé à près de 35 milliards de m3/an dont 31 milliards m3/an pour les eaux de surface et 4 milliards m3/an pour les eaux souterraines. En dépit des efforts déployés par le Gouvernement, les besoins d'infrastructures structurantes et de modernisation de l'agriculture demeurent importants pour améliorer la productivité et stimuler le secteur privé.

C'est tout le sens de l'identification de ce projet qui mettra l'accent sur l'aménagement et la valorisation de 10 000 fermes de 1 à 2 ha : 9800 fermes intégrées à base d'énergie solaire, 100 fermes agricoles destinées exclusivement à la production de semences maraichères (prébase et vitro-plants), et 100 fermes de pépinières de production de plants fruitiers. L'objectif globale est de promouvoir l'insertion économique et durable des petits producteurs (Agriculteurs et Pasteurs) dans les créneaux porteurs des chaines de valeur agro-pastorales à travers la mise en place de fermes agricoles individuelles et intégrés modernes,

Impact attendu

- Insertion des jeunes dans des activités agricoles et pastorales rentables et durables
- Création de 30 000 emplois dans le secteur agricole
- Augmentation des revenus annuels des producteurs

Porteur du Projet Entité Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage Contact N/A

Partenaire(s) du Projet

Partenaires techniques et financiers

		Financement	
Montant du projet	FCFA	200 000 000 000	USD 333 400 000
Durée du projet	2025 – 2	2029	
Type de Financement Recherché	√ Privé	√ Pu	blic PPP

Neonorone	
	Etat d'avancement
Actions entamées	Note conceptuelle du programme en cours d'élaboration
Documents disponibles	Base de données des besoins en fermes individuelles





Projet De Modernisation Des Villes Religieuses De Gae, Halwaar, Boulel, Diacksao Et Fass Toure

	1 0.00 10 0.00		
Zone d'Intervention	Saint Louis, Louga, Kaffrine et Thiès.		
Description du Projet	Le projet consiste à renforcer significativement la base productive des villes religieuses de Gae, Halwaar, Boulel, Diacksao et Fass Touré. A cet effet, il est prévu: d'aménager 4 290 ha de nouveaux périmètres; de réhabiliter 609 ha de PIV de première génération, ayant atteint des niveaux de dégradation assez avancés; de créer et de réhabiliter 450 km de pistes de production; de reprofiler et de curer l'adducteur Diadélo, dans le but d'irriguer plus de 1 000ha; de renforcer et de consolider la mécanisation par la mise à disposition de matériels agricoles et de pièces de rechange; de construire des infrastructures de stockage; de construire 13 fermes agropastorales d'une superficie de 10 ha chacune; de mettre en place 6 fermes piscicoles de 2,5ha chacune. Par ailleurs, il permettra également d'améliorer les conditions de vie des populations desdites villes à travers:		
	la modernisation des lieux de cultes ; la construction de voiries.		
Impact attendu	 Facilitation de l'accès à l'eau pour l'irrigation, améliorant ainsi les rendements; Renforcement des équipements agricoles, augmentant l'efficacité des exploitations; Promotion d'activités pastorales et piscicoles, diversifiant les sources de revenus; Stimulation du développement économique local, contribuant à la création d'emplois. 		
	Porteur du Projet		
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage		
Contact	N/A		
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techniques et financiers		
	Financement		
Montant du projet	FCFA 150 000 000 000 USD 250 050 000		
Durée du projet	2025 – 2029		
Type de Financem Recherché	ent √Privé √Public PPP		
	Etat d'avancement		
Actions entamées	Recherche de financement		
Documents disponibles	Document projet validé par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage et les bénéficiaires (dignitaires et autorités locales)		





	Projet de forages à usage alimentaire et agricole	
Zone d'Intervention	Territoire national	
Description du Projet	Le Projet de Forages à usage alimentaire et agricole s'inscrit dans un contexte où l'accès à l'eau potable et l'eau pour des activités agricoles sont cruciales pour le développement rural au Sénégal. La valorisation des eaux souterraines est essentielle, notamment face aux défis du changement climatique, à la variabilité des précipitations et à la pression croissante sur les ressources en eau. Il y a nécessité de répondre à ce besoin urgent en développant des infrastructures adaptées.	
	Pour ce faire, le projet de 5 ans envisage de mettre en place 1000 forages , ainsi que des fermes agricoles modernes, des magasins, renforcement de plateformes d'organisation producteurs, création de pare-feux, l'appui au développement des chaines de valeur agricole, la création de plus de 10.000 emplois agricoles permanents ou temporaires, l'augmentation des revenus des populations ;la disponibilité accrue d'aliments pour le bétail (résidus de récolte), la limitation de l'exode rural et l'arrivée d'autres populations.	
Impact attendu	 Amélioration de l'accès à l'eau potable et réduction de la prévalence des maladies d'origine hydrique; Augmentation des revenus et maintien du niveau de vie des populations concernées en réduisant les dépenses de santé et en améliorant la productivité des travailleurs agricoles; Accroissement de la production agropastorale pour le renforcement de la sécurité alimentaire à travers la mise en place de parcelles de démonstration en irrigation goutte à goutte, avec l'implantation de kits, et création de richesse et d'emplois. 	
	Porteur du Projet	
Entité Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage		
Contact	N/A	
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techniques et financiers Secteur prive	
	Financement	
Montant du projet	FCFA 24 834 388 000 USD 41 579 893	
Durée du projet	2025 à 2029	
Type de Financem Recherché	ent ✓Privé ✓Public PPP	
	Etat d'avancement	
Actions entamées	s N/A	
Documents disponibles	N/A	







Projet d'autonomisation économique de la femme dans le secteur agricole

Zone d'Intervention

14 Régions du Sénégal

Description du Projet

L'agriculture et l'élevage constituent des sous-secteurs clés de l'économie. Les ménages agricoles représentent 44,5 % des ménages sénégalais (RGPH5). Les femmes jouent un rôle essentiel dans le développement de l'agriculture, car elles constituent une part importante de la main-d'œuvre dans les exploitations familiales. Leur participation s'étend aux travaux champêtres, notamment le semis, le repiquage, la récolte, le stockage, l'irrigation, et la fertilisation des sols. De plus, elles sont actives dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles, tandis que les hommes se concentrent sur la fourniture d'intrants et les cultures de rente.

Il existe de gros gaps entre les hommes et les femmes: 91 % des parcelles sont sous leur responsabilité des hommes contre 9% et seuls 5% du matériel agricole ont bénéficié aux femmes. En matière d'élevage, la majorité du cheptel appartient aux hommes, tandis que les femmes possèdent principalement des petits ruminants, des porcins et de la volaille.

L'autonomisation des femmes pourrait contribuer à atteindre les objectifs de production des politiques agricoles et renforcer la sécurité alimentaire des ménages. C'est en réponse à ces enjeux que ce programme sur l'autonomisation des femmes rurales a été élaboré.

Impact attendu

 Renforcement de l'accès des femmes aux ressources productives (foncier et eau) et intrants agricoles, aux matériels et équipements adaptés à leur condition et infrastructures agricoles et aux financements.

Porteur du Projet		
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage	
Contact	N/A	
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techniques et financiers	
	Financement	
Montant du projet	FCFA 20 000 000 000 USD 33 485 740	
Durée du projet	2025 à 2029	
Type de Financemer Recherché	nt √Privé √Public PPP	
Etat d'avancement		
Actions entamées	Convention de partenariat en cours d'élaboration avec le Projet Agricole Italie Sénégal (PAIS).	
Documents disponibles	N/A	







Projet SUXALI SA GOX

Zone d'Intervention

Tout le territoire national

Le concept de SUXALI SA GOX a été élaboré pour répondre aux défis de l'émigration clandestine, du changement climatique et de l'exode rural, liés au sous-emploi et à la pauvreté. Il repose sur une approche innovante visant à revitaliser les terroirs en mobilisant des jeunes désireux de créer des emplois à travers des projets ambitieux dans l'agriculture et l'élevage.

Description du Projet

Ce projet de 5 ans commencera en 2025 inclut plusieurs initiatives, telles que la reproduction et l'embouche ovine, bovine et porcine, la production d'ensilage de maïs, ainsi que des exploitations horticoles de différentes tailles. Il a pour objectifs de faciliter l'accès à la terre pour les entrepreneurs, de favoriser le financement de leurs projets avec l'appui de l'État, et d'enrôler des jeunes dans les fermes agropastorales tout en renforçant leurs compétences dans les métiers de l'élevage et de l'agriculture, ainsi que celles des entrepreneurs en matière d'entrepreneuriat et d'éducation financière.

Impact attendu

- Création d'emplois décents pour les jeunes
- Augmentation des productions agropastorales

Porteur du Projet

Entité	Ministère de l'Agriculture, de la	Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
--------	-----------------------------------	--

Contact N/A

Partenaire(s) du

Projet

Partenaires techniques et financiers

Secteur privé (commerçants et importateurs)

		Financement			
Montant du projet	FCFA	17 034 642 954	USD	28 520 881	
Durée du projet	2025 à	2029			
Type de Financement Recherché	√ Privé	•	Public		PPP

Etat d'avancement			
Actions entamées	Identification des autoentrepreneurs potentiels		
Documents disponibles	N/A		







	Hangars De Stockage
Zone d'Intervention	Zones de production (zone des Niayes, le Sine Saloum, la Vallée du Fleuve, le Sud et le Sud-Est) Proximité des grands marchés (Saint louis, Dakar, Thiès, Mbour, Touba, Kaolack, Ziguinchor,).
Description du Projet	Le projet a pour objectif de réduire significativement les pertes post-récoltes des fruits et légumes, qui représentent un défi majeur pour les agriculteurs et les marchés locaux, surtout pendant les périodes de forte production. En construisant 100 magasins de stockage modernes, d'une capacité de 2 000 tonnes chacun, le projet vise à créer une infrastructure essentielle pour le stockage efficace de 200 000 tonnes de fruits et légumes par an.
	Cette initiative permettra non seulement d'augmenter la disponibilité des produits frais sur les marchés, mais aussi de stabiliser les prix en période de surplus. En réduisant les pertes post-récoltes, les agriculteurs pourront bénéficier d'une meilleure rentabilité, ce qui encouragera la production agricole et favorisera l'investissement dans le secteur. En parallèle, le projet encouragera l'adoption de pratiques de stockage optimales, garantissant la qualité des produits et facilitant leur distribution
Impact attendu	 Réduction des pertes post-récoltes des fruits et légumes Approvisionnement continu des marchés

Porteur du Projet					
Entité	Ministère de l'Agri	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage			
Contact	N/A	N/A			
Partenaire(s) du Projet	Partenaires techniques et financiers Secteur privé (commerçants et importateurs)				
Financement					
Montant du projet	FCFA	100 293 000 000	USD	167 919 266	
Durée du projet	2025 –	2025 – 2029			
Type de Financeme Recherché	nt	√Pu	ıblic	PPP	
Etat d'avancement					
Actions entamées N/A					



Documents

disponibles

N/A



Secteur Industrialisation

Le Sénégal offre de nombreuses opportunités, notamment dans l'agro-industrie, la transformation naturelles. la production des ressources manufacturière, la construction, l'énergie et la chimie. Le pays dispose de ressources naturelles abondantes et d'une position géographique stratégique, proche des grands hubs mondiaux. Le Sénégal veut se positionner comme un grand hub industriel régional et de nouvelles stratégies de promotion des investissements ont été implémentées, avec la mise en place de plusieurs Zones Economiques Spéciales assorties de mesures incitatives fiscales et de services sur mesure de facilitation des affaires.









Développement De Pôles D'activités Economiques

Zone d'Intervention

Sandiara, Montrolland, Bargny, Keur Mbouki, Latmingue, Ndangalma, Bélé, Malicounda, Sebikotane, Tivaouane, Fissel Mbadat, Saint Louis, Ngaye, Ziguinchor (À Réaliser).

Description du Projet

Le projet vise à lever les contraintes à l'investissement et à faciliter la mise en œuvre de projets d'investissements privés en offrant des espaces aménagés dans des pôles de développement identifiés, accompagnés d'un centre de services administratifs. Il a pour objectifs de diversifier et d'augmenter l'offre en infrastructures de production et de stockage, de contribuer à la création massive d'emplois, de développer des territoires par la création d'activités à valeur ajoutée au niveau local, et de favoriser un écosystème national de production. Ce projet répond à l'insuffisance d'espaces aménagés et d'infrastructures de stockage pour les acteurs économiques, ainsi qu'à la nécessité de réorganiser les espaces en fonction de leur vocation pour un développement harmonieux des territoires.

Impact attendu

- Aménagement de 95% des assiettes identifiées et remplir au moins 80% de ces zones aménagées et le maintenir
- Contribution à hauteur de 20% aux objectifs de création d'emplois dont 70% pour les jeunes et femmes
- Contribution à hauteur de 10% aux volumes d'exportation
- Capture de 20% des investissements privés

Porteur du Projet				
Entité	ANAT			
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	Collectivité Ciblée Service technique Ministères compétents Concessionnaires réseaux			
Financement				
Montant du projet	FCFA 543 000	000 000	USD 909 137 841	
Durée du projet	N/A			
Type de Financement				
Etat d'avancement				
Actions entamées	Etude de la proposition de partenariat Fish Reef Project/IMMB et APIX SA Etude de la proposition de financement de la Banque Asiatique d'Investissement pour les Infrastructure et la formulation du programme			
Lois, Décrets et Règlements ZES SIS: Stratégie d'industrialisation du Sénégal 2021 2035 LOADT : 2021 04 du 12 janvier 2021 loi orientation pour l'aménagement et le développement des territoires				

SDADT: Schéma directeur d'aménagement et de développement territorial





Rénovation Urbaine Et Aménagement De Pôles De Développement

Zone d'Intervention

- Mbacké (578 hectares entre les villages de Kael, Taiba, Ngabou, Darou Nahim)
- Tambacounda (428 hectares dans le village de Botou aux alentours de Tamba après la Forêt classée de Botou)
- Marchés de HLM, Keur Massar, Thiès, Mbour, Sor Saint-Louis, Ocass de Touba

Description du Projet

Ce projet vise à revitaliser les pôles de développement au Sénégal, en mettant l'accent sur plusieurs objectifs clés, notamment le développement durable, la cohésion sociale, l'adaptation au changement climatique, et la modernisation des infrastructures. Le projet se décline en plusieurs composantes: l'aménagement du pôle de Tambacounda, qui inclut le développement d'infrastructures routières comme l'autoroute de la boucle de Boundou, ainsi que la réhabilitation des routes vers le port sec de Tamba. Parmi les équipements prévus figurent un hôpital de niveau 1, un institut des sciences de la mine, et un réceptif hôtelier, ainsi qu'une plateforme locale d'investissement.

Le pôle de Mbacké sera également amélioré, avec des infrastructures visant à renforcer les réseaux d'assainissement et à améliorer la voirie interurbaine. Des équipements tels qu'une Zone Économique Spéciale, un marché central à Mbacké, et un réceptif hôtelier accompagneront ces efforts pour promouvoir le développement économique local.

Ce projet de 6 ans ambitionne de créer des pôles de développement durables et interconnectés, contribuant à une croissance économique inclusive et résiliente.

Impact attendu

- Amélioration du cadre de vie avec une inégalité réduite
- Mise en place de zones économiques viables et intégrées
- Adaptation aux changements climatiques
- Renforcement de capacités des territoires et populations

Porteur du Projet				
Entité				
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	Administration territoriale (Gouverr préfet etc.) ANAT Urbanisme		Collectivité Ageroute Promovilles	s territoriales
Montant du projet FCFA 359 500 000 000 USD 601 906 176				
Durée du projet Type de Financem	N/A	,0 000		
Recherché	√Privé	V	Public	√ PPP
Etat d'avancement				
Actions entamées	- Formulation de projet			
- Programme Zéro/bidonvilles (<u>lien</u>) - PNADT (Plan national d'aménagement et de développement territorial- 2019/ANAT - Programme de modernisation des marchés, MINCOM				



Secteur Transport

sénégalais Gouvernement placé les infrastructures au cœur de son programme de développement à travers la structuration de mégaprojets dans le secteur des transports, des systèmes de transport de masse et de la logistique. Les opportunités d'investissement incluent les infrastructures de transport, la logistique, les services de transport, le transport maritime et aérien, la construction de routes et le systèmes développement de de transport intelligents. Les investissements dans ce secteur favoriseront la connectivité, les échanges commerciaux, la création d'emplois, désenclavement et le développement économique.









Train Exp	ress Régiona	l de Dakai	r – Phase 3
-----------	--------------	------------	-------------

Zone B: AIBD - Mbour **d'Intervention** C: AIBD - Thiès

Le Train Express Régional (TER) Dakar-Diamniadio-Aéroport international Blaise Diagne (AIBD) apporte une réponse aux enjeux de saturation de la Région de Dakar, de congestion des routes et permet d'accompagner le développement des régions adjacentes à celle de Dakar. Le phasage de la mise en œuvre du TER est comme suit:

Description du Projet

Phase 1: La première phase qui relie le centre de Dakar à Diamniadio est terminée, Phase 2: La deuxième phase, en cours de construction, permettra d'atteindre l'AIBD.

Phase 3: Une fois la deuxième phase terminée, le développement économique autour de Diamniadio et de l'aéroport international AIBD va faire émerger un besoin de mobilité transversal en lien avec :

- Au nord : Thiès, capitale historique du ferroviaire au Sénégal ;
- Au sud : la « petite côte », avec Ndayane (futur port de Dakar) et Mbour/Saly (stations balnéaires les plus réputées du Sénégal).

Impact attendu

L'objectif est de favoriser une politique de développement urbain et rural à l'extérieur des zones saturées de Dakar, en jouant un rôle croissant dans la résolution des problèmes de mobilité urbaine et interurbaine entre Dakar et les capitales régionales. Cela se concrétise en reliant Dakar à d'importants pôles de développement tels que la nouvelle zone économique et le pôle urbain de Diamniadio, l'aéroport AIBD, le centre touristique de Mbour, ainsi que l'intérieur du pays.

Porteur du Projet				
Entité	Ministère des Infrastructures, du Transport Terrestre et Aérien			
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	Ministère des Finances et du Budget Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Partenaires techniques et financiers	SENTER CFS / GTS CETUD SETER		

Financement					
Montant du projet	FCFA 848 744 1	47 897	USD 1	421 041 293	
Durée du projet	2024 – 2027				
Type de Financement Recherché	√Privé	√ Pul	olic	√PPP	

Etat d'avancement				
Actions entamées	Propositions de variantes faites par SYSTRA (AMO projet TER phase 1 & 2).			
Documents disponibles	Etude de préfaisabilité avec analyse des scénarios pour le choix des tracés en collaboration avec le ministère des Infrastructures, du Transport Terrestre et Aérien.			







Corridor Ferroviaire Dakar Bamako: Valorisation De L'axe Dakar-kid	Corridor	erroviaire Da	kar Bamako: '	Valorisation D	e L'axe Dakar-kidi
--	----------	---------------	---------------	----------------	--------------------

Zone Ndayane, Thiès, Touba, Kaolack, Tamba, Kédougou, Kidira d'Intervention Dans le cadre de sa politique de développement économique et de souveraineté, le gouvernement sénégalais envisage ainsi de mettre en place sur le corridor Dakar-Bamako un programme inclusif adossé à l'infrastructure ferroviaire afin de booster la création d'emplois et de richesse. Le projet s'articule autour de la modernisation de l'infrastructure ferroviaire, la connectivité entre les différents pôles économiques et industriels tout au long du corridor. **Description** du Projet Afin d'assurer une mise en œuvre efficace et de maximiser l'impact du projet, des volets clés ont été identifiés pour structurer l'ensemble des interventions. Ce projet comprend plusieurs aspects et composantes stratégiques : Transport ferroviaire structurant Matériel roulant Logistique - Pôles économiques intégrés Modernisation de l'infrastructure ferroviair@onnexion portuaire Connexion des pôles économiques et industriel tation minière Déblocage du potentiel de croissance des zones portuaires, Impact attendu Amélioration du niveau de service du transport routier.

Porteur du Projet				
Entité	Ministère des Infrastructures, du Transport Terrestre et Aérien			
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	APIX S.A CFS et GTS Autorité Portuaire (PAD) SOMISEN Collectivités Territoriales Administration Territoriale Secteur privé industriel et minier	Ministère de l'Industrie et du Commerce Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Souveraineté Alimentaire Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Ministère des Finances et du Budget (Administration Douanière)		

Libération du potentiel minier du Sénégal

Financement				
Montant du projet	FCFA 3 000 000	0000 000 USD 5 02	22 861 000	
Durée du projet	2025 – 2030			
Type de Financement Recherché	t ✓ Privé	√Public	√PPP	
Etat d'avancement				
Actions entamées Phase conceptuelle				
Documents disponibles	1 1 22 7 1 1 25 1			







Secteur Tourisme

Connu pour son patrimoine culturel, ses plages, ses paysages variés et sa scène artistique, le Sénégal a un fort potentiel touristique. Le tourisme se développe avec des marchés de niche tels que le tourisme de découverte et la pêche sportive. Le pays s'engage dans une stratégie touristique axée sur l'augmentation de l'offre et de la qualité, en prenant en compte les enjeux environnementaux et sociaux dès la conception des projets. Le Gouvernement soutient le secteur améliorant les infrastructures et promouvant la **Destination Sénégal**. Le tourisme offre diverses opportunités dans l'aménagement de zones touristiques, l'hôtellerie, la restauration, le transport, les services, les conférences et les loisirs











	Protection côtière et développeme			
Zone	1. Grande côte : Saint Louis	2. Casamance: A		
	3. Petite côte et Delta du Saloum : T	oubab Dialaw-Popenguine-S		
d'Intervention	llog du Coloum			

Abene - Kafountine -Somone-Ngaparou-Saly-Iles du Saloum

Description du Projet

La Casamance est une zone à fort potentiel touristique : 3^{ième} destination touristique avec 85 Km de côtes sableuses. Au niveau d'Abéné et de Kafountine, on assiste à une extension urbaine associée au développement des différents secteurs touchant la zone. Dans le cas de Kafoutine, tourisme, pêche, industrie de transformation et mines se combinent pour produire une importante attractivité. Dans le cas d'Abéné, il s'agit plus d'installations touristiques et résidentielles, ainsi que du développement agricole, fruitier notamment. Aujourd'hui cette zone est fortement menacée par l'érosion côtière.

Le projet se compose de plusieurs axes clés pour répondre à ces enjeux :

Composante A : Développement durable de destinations touristiques.

Composante B: Appui à la création et à la croissance des entreprises locales.

Composante C: Gestion du Projet, pour assurer un suivi et coordination efficace et la

réussite des différentes initiatives.

Impact attendu

- Protection côtière et restauration de plages et l'augmentation du nombre de touristes (augmentation significative du nombre de visiteurs avec augmentation de la durée moyenne de séjour)
- Augmentation et amélioration des infrastructures touristiques contribuant au développement économique et durable du pays par la création d'emplois et la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et naturel du Sénégal.
- Implication des communautés locales et amélioration des conditions de vie de la population locale grâce aux bénéfices économiques du tourisme

Porteur du Projet				
Entité	Ministère du tourisme et de l'artisanat			
Contact	N/A			
Partenaire(s) du Projet	Ministère de l'Environnement ASPT SAPCO Sénégal	ANACIM ANAT Partenaires techniques et financiers		

	Financ	ement	
Montant du projet	FCFA 30 000 0	00 000 USD 50 22	28 610
Durée du projet	2025 – 2030		
Type de Financement Recherché	√Privé	√Public	PPP

Etat d'avancement			
Actions entamées	Requête de financement pour études		
Documents disponibles	Documents PDTE, SAPCO, PSE, ASPT, WACA, Ministère du tourisme et de l'artisanat, ministère de l'Environnement, Ministère de l'Economie Maritime, de la pèche et des transports maritimes		





Secteur Economie Verte

Le Sénégal souhaite s'installer dans une économie durable. Le pays disposant d'une importante réserve de biosphère s'est engagé dans une transition énergétique en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables. Cela crée des opportunités d'investissement dans l'éolien, le solaire et l'hydroélectrique. Le gouvernement offre des incitations fiscales et un soutien aux énergies propres pour attirer les investissements. Le Sénégal a un fort potentiel en énergies renouvelables grâce à son ensoleillement et ses ressources éoliennes et hydrauliques. D'autres secteurs du développement durable comme l'agriculture durable, la gestion des déchets, l'écotourisme et la protection de l'environnement sont également en forte croissance.









Projet de Restauration, Protection et Gestion durable des forêts classées de Mbao et Sébikhotane pour une adaptation aux changements climatiques

Zo	ne	
ďΊ	ntervention	ì

Forêt classée de Mbao (707 Ha)

Forêt classée de Sébikhotane (2250 Ha)

La réalisation de l'autoroute à péage et du TER entre Dakar et AIBD ont nécessité la mobilisation d'une partie des forêts classées, respectivement :

- pour la forêt classée de **Mbao 35 h et 20 ha, soit 55 ha** au total ; et
- pour la forêt classée de **Sébikotane, 72 et 68 ha, soit 140 ha** au total. Soit pour l'ensemble **195 ha**.

Description du Projet

Il est nécessaire de prendre en charge les **externalités négatives** de ces projets, entre autres sur la biodiversité au sens large, la modification et la réduction des milieux naturels, la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes comme l'élévation des températures, les inondations.

Face à ces enjeux environnementaux et aux impacts sur les forêts, ce projet de restauration s'inscrit dans une démarche proactive visant à atténuer les effets négatifs et à promouvoir des solutions durables. Le projet a pour objectifs : de restaurer, protéger et fortifier les milieux naturels, de renforcer la résilience du milieu et des populations vulnérables aux changements climatiques, et de pérenniser la gestion de la forêt en établissant un exemple de gouvernance multipartite.

Impact attendu

- Préservation de l'environnement et l'amélioration de la santé publique
- Développement économique et social
- Création d'une communauté forestière et d'activités de loisirs

Porteur du Projet		
Entité	Ministère de l'Environnement et de la transition écologique	
Contact	N/A	
Partenaire(s) du Projet	Direction des eaux et forêts, chasses et conservation des sols Collectivités territoriales Partenaires techniques et financiers (PNUD, Banque Mondiale, AFD, ISR,)	

Financement				
Montant du projet	FCFA 230 000	000 000	USD 385 086 010	
Durée du projet	2025 – 2031			
Type de Financement Recherché	√ Privé	✓Public	PPP	

Recherché	^t ✓Privé	√ Public	PPP	
Etat d'avancement				
Actions entamées	entamées Instruction au niveau des bailleurs pour le financement de la partie étude.			
Documents disponibles	Francisco de la constante de l			





Secteur Energie

Le secteur de l'énergie au Sénégal présente une attractivité croissante avec des énergétiques ambitieux. La découverte de réserves considérables de pétrole et de gaz avec un début de production prévu pour fin 2023 est une opportunité majeure pour l'économie sénégalaise. Le secteur l'énergie offre de grandes opportunités d'investissement dans le domaine des hydrocarbures tout en démontrant également un fort potentiel pour les énergies renouvelables, notamment le solaire. l'éolien. l'hydroélectrique la biomasse. Investir dans l'énergie au Sénégal peut contribuer à la réduction des émissions, à la diversification énergétique et à la création d'emplois.









Projet de construction de centrales solaires photovoltaïques avec système de stockage

Zone d'Intervention

Région de Matam (Matam, Ranérou Ferlo, Kanel) située au Nord-Est du Sénégal

Description du Projet

Le projet porte sur l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une **puissance** de 500 MW avec un stockage d'une capacité de 500 MWh. L'installation d'une centrale de cette envergure nécessite une superficie de 700 hectares dans une zone accessible par voie terrestre et de préférence reliée par des routes bitumées. La mise en place de cette centrale représente une avancée majeure pour renforcer la production d'énergie renouvelable au Sénégal.

Dans ce contexte, le projet vise non seulement à accroître la production d'énergie verte, mais également à répondre aux objectifs nationaux ambitieux en matière d'énergie. L'objectif du projet est de participer à l'augmentation de la part des énergies renouvelables à **40 % du mix énergétique**, comme prévu par le gouvernement sénégalais, afin de faire du Sénégal le hub énergétique de l'Afrique de l'Ouest.

Impact attendu

- Création d'emplois pendant la réalisation du projet et l'exploitation de la centrale
- Augmentation de la part des ressources renouvelables dans le mixte énergétique
- Promotion de l'activité économique

Porteur du Projet			
Entité	CGN Energy International Holgings Co., Limited (CGNEI)		
Contact	N/A		
Partenaire(s) du Projet	SENELEC Ministère des Énergies, du Pétrole et des Mines		

Financement				
Montant du projet	FCFA 358 3	861 499 552 US	SD 600 000 000	
Durée du projet	2025 – 2027			
Type de Financement Recherché	√Privé	√Public	PPP	
Etat d'avancement				
Discussion avec l'APIX sur les configurations et établissement d'un projet				

Actions entamées

Discussion avec l'APIX sur les configurations et établissement d'un projet Mise en place d'une convention de partenariat avec la SENELEC et le ministère des Énergies, du Pétrole et des Mines par la signature d'un MOU

Visite de site et préparation des études

Documents disponibles

Rapport d'études







PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET GRANDS TRAVAUX

52 - 54 Rue Mohamed V BP 430 CP 18524 Dakar RP <u>Sénégal</u> www.investinsenegal.com Email: <u>investinsenegal@apix.sn</u> Tél: +221 33 849 05 55